



Procès-verbal
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN
tenue le 29 janvier 2025
Salle Multi CSN
Montréal

Solidaires, à toute épreuve

Laurence Daigneault-Desrosiers et Bertrand Guibord agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

Dominique Daigneault, présidente du CCMM-CSN, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Mot d'ouverture

Dominique Daigneault, présidente du CCMM-CSN, souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux délégué-es et présente son mot d'ouverture.

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

Comité exécutif

- ☒ Dominique Daigneault, présidente
- ☒ Bertrand Guibord, secrétaire général
- ☒ Chantal Ide, vice-présidente
- ☒ Arianne Carmel Pelosse, 2^e vice-présidente
- ☒ Rama Diallo, trésorière

Conseil syndical

- ☒ Nancy Turgeon, responsable du comité éducation
- ☒ Martin Renaud, responsable du comité droit au travail
- ☒ Chantal Morin, responsable du comité de la condition féminine
- ☒ Anne Joëlle Galipeau, responsable du CASS
- ☒ Diane Niyonshima, responsable du comité solidarité internationale
- ☐ ~~Donald Picotte, responsable du comité LGBT+~~
- ☒ Godefroy Borduas, responsable du comité jeunes
- ☒ Jonathan Grenier, responsable du front de lutte en santé et services sociaux
- ☒ Pierre Olivier Parent, responsable du comité environnement
- ☒ Hippolyte Hardley, responsable du comité immigration et relations interculturelles

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUÉ-ES DE EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES ET DU NUNAVIK

Bertrand souligne la présence d'Isabelle Audet du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre de santé Tulattavik de l'Ungava.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente (10 min.)
2. Appel des élu-es (2 min.)
3. Présence des délégué-es du Nunavik et de Eeyou Istchee Baie-James (2 min.)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min., décision)
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2024 (2 min., décision)
6. Admission des visiteuses et des visiteurs (2 min., décision)
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es (5 min., décision)
8. Affiliation des nouveaux syndicats (5 min., décision)
9. Conflits et mobilisations (30 min., information)
10. *Fermeture des entrepôts d'Amazon au Québec (30 minutes, décision)*
11. Mois de l'histoire des Noirs, avec Aly Ndiaye, alias Webster (30 min., décision)
12. Journée nationale de l'entraide (10 min., information)
13. Campagne Vraiment public (15 min., information)
14. Santé et sécurité du travail : ~~nomination du comité scientifique~~ *mécanismes de prévention et de participation* (5 min., information)
15. Retour sur la journée Vert la transition de la CSN (30 min., décision)
16. 39^e congrès (15 min., information)
 - Rapport d'étape et dates importantes
 - Base de données des résolutions adoptées
 - Annonce des intentions des élu-es
17. Agenda militant (15 min., information)
 - 25 janvier : [Le Grand debrief de l'Étoile du Nord, 12 h 45, Bâtiment 7](#)
 - 26 janvier : [Manifestation de la Coalition du Québec URGENCE Palestine, 13 h 30, 770 Sherbrooke Ouest](#)
 - 28 janvier : [Webinaire « Inégalités et droits bafoués, c'est assez ! » du MÉPACQ, 13 h](#)
 - le 1^{er} février : [Projection du film « Bad River » du Vivant se défend, 13 h, Collège Ahuntsic](#)
 - 2 février : [Sit-in pour la mobilité durable de Mères au front, 11 h 30, 770 Sherbrooke Ouest](#)
 - 6 février : [Journée nationale de l'entraide, 8 h 30 à 18 h, salle multi de la CSN](#)
18. Divers
19. Fin de la rencontre

Il est proposé par Debbie-Ann Bourdages
Appuyé de Emmanuelle Gileau

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 DÉCEMBRE 2024

Il est proposé par Karine Tremblay

Appuyé de Félix Sylvestre

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

Il est proposé par Jonathan Grenier

Appuyé de Hippolyte Hardley

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Roger Davidson, du comité des lettres de créance, présente la liste des nouvelles et nouveaux délégués.

Il est proposé Roger Davidson

Appuyé de René Rochon

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es suivants :

03-09-024 Syndicat du personnel enseignant (e-s) cégep Ahuntsic	
Jeanne Reynolds	Officiel

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Bertrand Guibord fait la présentation des nouveaux syndicats affiliés.

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES DES CAFÉTÉRIAS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

Le Syndicat des employé-es des cafétérias du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys regroupe 30 travailleuses et travailleurs. Elles et ils ont choisi de rejoindre les rangs de la CSN pour

obtenir le respect de leur employeur, Aramark Québec, et améliorer leurs conditions de travail qui sont présentement exécrables. Elles et ils sont affiliés à la FEESP-CSN et au CCMM.

Accrédité le 16 décembre 2024

Nombre de membres : 30

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE LA MAISON ST-RAPHAËL

Le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de la Maison St-Raphaël – CSN. Les infirmières, infirmières auxiliaires et PAB de l'unité de soins de cette maison pour personnes en fin de vie ont choisi de joindre les rangs de la CSN pour mettre fin à l'arbitraire et au favoritisme qui sévit sur leur milieu de travail depuis plusieurs années. Elles et ils sont affiliés à la FSSS et au CCMM. Accrédité le 23 décembre 2024. Nombre de membres : 40

STT DES AMIS DE LA MONTAGNE-CSN

« L'organisme les Amis de la montagne opère 3 cafés situés dans le Parc du Mont-Royal sous la bannière du Café des amis. Les baristas et cuisiniers membres de ce nouveau syndicat travaillent au chalet du Mont-Royal, au pavillon du Lac-aux-Castors et à la maison Smith dans ce parc iconique de Montréal. Ils et elles ont décidé de former un syndicat, notamment pour faire respecter leurs droits élémentaires en matière de santé et sécurité. Un autre élément important ayant mené à la syndicalisation est le fait que l'employeur contourne la loi sur les normes du travail en payant ses nouveaux employés sous le salaire minimum, prétendant frauduleusement que ce sont des salariés à pourboire. Affilié à la FEESP et au CCMM–CSN. Nombre de membres : 30

CPE TOPINAMBOUR SECTION DU STTCPEML-CSN

C'est pour joindre une organisation combative, organisée dans ses revendications et ses moyens d'action que les éducatrices du CPE ont décidé de quitter les rangs de la CSQ pour joindre la CSN. Cette nouvelle section du STTCPEML est affiliée à la FSSS.

Accrédité le 20 décembre 2024. Nombre de membres : 17

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL EN FRANCISATION - CSN

Section cégep Montmorency. Accrédité le 23 novembre, FNEEQ, 17 membres.

La reconnaissance de leur travail en francisation et la fin de l'arbitraire quant à leurs embauches et leurs droits ont motivé les animateurs et animatrices du collège Montmorency à grossir les rangs du Syndicat national du personnel en francisation. Affilié à la FNEEQ. Accrédité le 23 novembre 2024. Nombre de membres :17

Il est proposé par Armando Rafael

Appuyé de Mélissa Paul

Que le CCMM–CSN affine le syndicat suivant :

SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES DES CAFÉTÉRIAS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS DE LA MAISON ST-RAPHAËL

STT DES AMIS DE LA MONTAGNE-CSN

STTCPEML-CSN / SECTION CPE TOPINAMBOUR

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL EN FRANCISATION – CSN / SECTION COLLÈGE MONTMORENCY

ADOPTÉ

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

La présidente de l'assemblée invite les membres des syndicats à venir parler de leur conflit. L'assemblée accueille ce soir des membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'hôtel Reine Elizabeth, du STT de Demix et STT des CPE Montréal et Laval, d'Amazon.

Nejia Chehidi, présidente du STT de l'hôtel Reine Elizabeth, présente le conflit en cours dans son syndicat. Le lock-out dure maintenant depuis 69 jours. Le propriétaire de l'hôtel est la Caisse de dépôt et de placement du Québec, ce qui rend la situation encore plus révoltante. De toute évidence, l'employeur a pour objectif de casser le syndicat, qui n'a pas du tout l'intention de plier l'échine. Le syndicat est bien organisé et va lutter jusqu'à ce que le patron lui démontre le respect, ainsi qu'à l'ensemble des travailleuses et travailleurs qu'il représente.

**Il est proposé par Martin Renaud
Appuyé de Éric Lesage**

Que le CCMM–CSN réitère son appui sans réserve au STT de l'hôtel Reine Elizabeth et invite ses syndicats affiliés à faire de même, notamment en leur faisant un don.

ADOPTÉ

L'information pour faire les dons sera envoyée aux syndicats affiliés en suivi de l'assemblée générale.

La présidente invite Gilles Marleau, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs de Demix Lasalle et Longueuil, à s'avancer à la table. La compagnie a récemment été achetée par Béton provincial, qui a lancé les négociations avec une série de demandes de reculs importants, tant au niveau de la rémunération que des conditions normatives. Celles-ci représentent un recul de vingt ans pour les travailleurs et travailleuses. Les offres salariales sont à l'avenant : 8 % sur sept ans, dont un gel pour les trois premières années de la convention collective. L'employeur a déclenché le lock-out quelques jours avant Noël, ce qui a fait en sorte qu'une partie importante des membres n'a pas eu accès à l'assurance-emploi qui leur permet habituellement de passer à travers les Fêtes. Le patron a eu l'insolence d'offrir une dinde aux travailleuses et travailleurs pour Noël, quelques jours après le déclenchement du lock-out. La négociation n'avance pas du tout.

**Il est proposé par Kiersten Van Vliet
Appuyé de Adam Bergeron**

Que le CCMM–CSN réitère son appui sans réserve au STT de Demix Lasalle et Longueuil et invite ses syndicats affiliés à faire de même, notamment en leur faisant un don.

ADOPTÉ

La présidente invite Anne-Joëlle Galipeau, présidente du STCPEML-CSN, qui informe l'assemblée de la lutte en cours dans son syndicat pour le renouvellement de sa convention collective.

Un vote de grève a eu lieu en novembre, pour cinq journées à exercer au moment jugé opportun. Une seule de ces journées a été tenue la semaine dernière, et a bénéficié d'une excellente couverture médiatique et de beaucoup d'appui de la part de la population. L'employeur ne démontre aucune volonté de négocier véritablement. La prochaine journée de grève aura lieu le 6 février, tout le monde est invité à y participer.

**Il est proposé par Diane Niyonshima
Appuyé de Lyne Martineau**

Que le CCMM–CSN réitère son appui sans réserve STCPEML-CSN et invite ses syndicats affiliés à faire de même, notamment en leur faisant un don.

ADOPTÉ

On souligne l'importance de contribuer à la campagne du 50 \$ en appui aux syndicats en lutte.

Anne Joelle Galipeau, présidente du **Syndicat des travailleuses(eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et Laval – CSN**, nous fait un résumé du conflit des CPE.

10. FERMETURE DES ENTREPÔTS D'AMAZON AU QUÉBEC

La présidente invite Félix Trudeau, président du Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Amazon Laval – CSN à venir s'adresser à l'assemblée. Celui-ci fait le portrait de la situation, une semaine après l'annonce de la fermeture sauvage de tous les entrepôts d'Amazon au Québec, y compris celle de l'entrepôt DXT-4, à Laval, dont les travailleuses et travailleurs sont représentés par le STTAL-CSN.

La fermeture des entrepôts affecte quelque 3500 travailleuses et travailleurs. C'est une véritable attaque à la classe ouvrière québécoise. Les demandes du syndicat sont simples : un salaire digne, des protections en matière de santé-sécurité du travail, l'accès à des congés.

Les membres du syndicat, de même que l'ensemble des travailleuses et travailleurs qui ont perdu leur emploi, sont toujours combatifs et prêts à mener la lutte. Des mobilisations auront lieu dans les prochaines semaines. Des appels au boycottage reçoivent un appui important de la population. C'est une lutte pour le droit à la syndicalisation et les droits des travailleuses et travailleurs québécois en général. C'est seulement par la force du nombre que nous pourrions tenir tête à une compagnie aussi puissante et sans scrupule.

Proposition d'appui aux travailleuses et travailleurs d'Amazon

Considérant que la compagnie Amazon, propriété de Jeff Bezos, considéré comme la deuxième personne la plus riche sur la planète, a préféré mettre fin à l'ensemble de ses opérations du Québec plutôt que de se conformer aux lois acquises de haute lutte protégeant les droits des travailleuses et des travailleurs, mettant ainsi à pied environ 3 500 personnes ;

Considérant la syndicalisation du premier entrepôt d'Amazon au Québec ;

Considérant le salaire de misère des travailleurs et des travailleuses et le nombre faramineux de problèmes en matière de santé et sécurité, soit 160 déclarations pour 200 employé-es l'an dernier, à l'entrepôt de Laval ;

Considérant qu'aux États-Unis, Amazon détient le premier rang quant au nombre de blessures par employé ;

Considérant qu'Amazon exploite le statut précaire des travailleurs migrants avec un système de contrats d'emplois renouvelés à la pièce, de façon arbitraire et sans préavis ;

Considérant les pratiques hautement antisyndicales et illégales déployées par Amazon partout sur la planète et, plus particulièrement, celles qui se sont attaquées aux démarches de syndicalisation au Québec ;

Considérant le refus par Amazon de conclure le processus de négociation qui a été entrepris par les travailleuses et les travailleurs syndiqués à l'entrepôt DXT4 ;

Considérant le droit inaliénable de se syndiquer afin que les droits des travailleurs et des travailleuses soient respectés ;

Considérant le tapis rouge déployé par nos gouvernements pour Amazon, par exemple, en lui offrant des rabais sur l'électricité pour son centre de stockage de données à Varennes, en permettant le dézonage de terres agricoles à Coteau-du-Lac pour permettre la construction d'un entrepôt, etc. ;

Considérant les dizaines de millions de dollars dépensés par les gouvernements et différents ministères pour des services d'informatique et d'achats divers ;

Considérant le soutien qui sera apporté par le Mouvement action chômage et le Centre des travailleurs et des travailleuses immigrantes aux travailleuses et aux travailleurs non syndiqués ayant perdu leur emploi ;

Il est proposé par Claire Paraiso

Appuyé de Raphaëlle Sinave

Que le CCMM–CSN appelle à un boycottage d'Amazon, d'Amazon Web Services (AWS) et de tous les services liés ou appartenant à la multinationale, notamment en appuyant la campagne « Ici, on boycotte Amazon » ;

Que le CCMM–CSN fasse pression pour que les gouvernements et les administrations municipales cessent d'utiliser Amazon, AWS et tous les services liés ou appartenant à la multinationale ;

Que le CCMM–CSN organise et participe à diverses actions de mobilisation dénonçant la multinationale Amazon ;

Que le CCMM-CSN invite ses syndicats affiliés, ainsi que l'ensemble des composantes de la CSN à faire de même ;

Que le CCMM-CSN fasse un don solidaire de 2 500 \$ au MAC et de 2 500 \$ au CTI.

Il est proposé par Kiersten Van Vliet
Appuyé de Éric Lesage

D'amender la proposition afin d'augmenter le montant des dons au MAC et au CTI à 7500 \$ chacun.

ADOPTÉ

La proposition principale est adoptée telle que modifiée.

11. MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS, AVEC ALY NDIAYE, ALIAS WEBSTER

Rama Diallo présente Aly Ndiaye, alias Webster, qui fera la présentation. Webster est un artiste hip-hop, historien indépendant, activiste et conférencier. Titulaire d'un baccalauréat en histoire de l'Université Laval, il donne régulièrement des conférences sur une multitude de sujets dont l'histoire de la présence afro-descendante et de l'esclavage au Québec et au Canada depuis l'époque de la Nouvelle-France.

La présentation porte sur l'histoire de l'esclavage au Québec. Webster souligne en ouverture de sa présentation qu'ironiquement la première plainte déposée pour discrimination en milieu de travail a été déposée contre l'hôtel Reine Elizabeth, qui avait refusé de recevoir en entrevue une personne noire au début du siècle. Webster rappelle que la présence noire au Québec date d'il y a très longtemps, aux années 1620, alors qu'Olivier Le Jeune est arrivé à Québec. Il y a 4500 esclaves recensés au Québec au fil de l'histoire. Ceux-ci étaient considérés comme des biens meubles ; on dispose encore aujourd'hui d'annonces publiées dans les journaux du 18^e siècle qui en annoncent la vente ou la fuite. Il ne faut pas oublier les combats menés par les esclaves noirs pour lutter contre leur condition. Il y avait aussi beaucoup de personnes autochtones parmi les esclaves, en réalité presque les deux-tiers de ceux-ci. L'histoire de l'esclavage n'est donc pas seulement celle de la domination des blancs sur les noir-es, mais aussi celle du courage de milliers de personnes noires qui ont résisté et lutté contre leurs soi-disant maîtres.

Webster relate l'histoire de quelques personnes militantes afro-descendantes et brosse le portrait de certains esclaves dont l'histoire a conservé la trace. Il termine sa présentation en insistant sur l'importance de rappeler non seulement les moments difficiles de l'histoire, mais encore le courage de celles et ceux qui se sont tenus debout devant l'injustice.

Proposition sur le Mois de l'histoire des Noirs

Considérant que nous soulignons le Mois de l'histoire des Noirs pendant le mois de février chaque année, et ce depuis le 1^{er} février 2007 ;

Considérant que le Mois de l'histoire des Noirs est une occasion pour faire mieux connaître la contribution des personnes noires à l'évolution de notre société ;

Considérant que le Mois de l'histoire des Noirs est une excellente opportunité pour sensibiliser et former les syndicats sur l'interculturalité dans nos milieux de travail ;

Considérant que les activités du Mois de l'histoire des Noirs peuvent contribuer au développement et au renforcement de la vie syndicale dans nos milieux de travail ;

Il est proposé par Kaveh Boveiri
Appuyé de Marie-Roberte Lucate

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à organiser des activités, notamment socioculturelles, dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs et qu'ils demandent à leurs membres qui sont des personnes noires de participer activement à l'organisation de ces activités ;

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à organiser des soirées de réflexion, des dîners causeries sur le rôle des personnes afro-descendantes dans nos milieux de travail et dans notre société ;

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à inscrire cette activité dans leur calendrier pour développer une vie syndicale inclusive et pour rappeler que nous travaillons tous ensemble pour bâtir un avenir meilleur ;

Que le CCMM–CSN appuie ses syndicats affiliés qui organiseront des activités dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs.

ADOPTÉ

12. JOURNÉE NATIONALE DE L'ENTRAIDE

Rama Diallo invite Kiersten Van Vliet, responsable de l'entraide au conseil central, qui présente les activités organisées dans le cadre de la Journée nationale de l'Entraide, le 6 février prochain, dans les salles multi de la CSN. Cette année, le thème de la Journée est l'interculturalité. Les personnes intéressées à y participer doivent d'inscrire avant le 31 janvier.

Projection du PPT

Il est proposé par Jonathan Grenier
Appuyé par Roger Davidson

De recevoir le rapport.

ADOPTÉ

13. CAMPAGNE VRAIMENT PUBLIC

Geneviève Lambert-Pilote, conseillère aux communications au conseil central, présente un résumé des différentes actions qui ont été organisées durant les derniers mois et annonce celles qui sont prévues dans le cadre de la quatrième phase de la campagne. Elle rappelle les trois revendications mises de l'avant par la CSN dans le cadre de celle-ci.

Arianne invite les délégué-es à participer à la rencontre de réflexion stratégique qui aura lieu le 3 février.

Phase 4 du plan d'action de la campagne « Vraiment public »

Considérant que la campagne *Vraiment public* a été lancée depuis plus d'un an et que le CCMM–CSN l'a fait rayonner au niveau régional, entre autres, en réussissant à mettre les enjeux de privatisation de la santé et des services sociaux sur la place publique via ses actions soutenues ;

Considérant que la CSN propose un plan d'urgence au gouvernement caquiste pour arrêter l'érosion du réseau public en santé et services sociaux vers le secteur privé avec 3 revendications :

- Mettre fin à l'exode des médecins vers le secteur privé ;
- Cesser d'octroyer des permis de cliniques privées à but lucratif ;
- Décréter un moratoire sur tous les projets de privatisation du travail et des tâches effectués par le personnel du réseau public ;

Considérant que le gouvernement pourrait mettre en place ces mesures rapidement ;

**Il est proposé par Anick Mailhot
Appuyé de Armando Rafael**

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés :

- À poursuivre et augmenter la pression sur le gouvernement pour qu'il mette en place les trois revendications du plan d'urgence de la CSN ;
- À faire connaître la pétition de la campagne auprès de leurs membres ;
- À mandater plusieurs membres pour participer aux actions et mobilisations organisées par le CCMM–CSN dans le cadre de cette campagne.

ADOPTÉ

14. SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

RÈGLEMENT SUR LES MÉCANISMES DE PRÉVENTION : FACE À L'AUSTÉRITÉ, PRÉPARONS-NOUS !

Anne-Joëlle Galipeau, responsable du comité Action en santé et sécurité, présente un résumé de la situation sur les règlements en matière de santé-sécurité au travail.

« Nous avons déjà parlé du processus de la CNESST pour établir les règlements en matière de santé-sécurité au travail. Et en décembre dernier, nous vous avons parlé du blocage sur l'adoption du

règlement au conseil des ministres. J'avoue que je ne croyais pas aborder le même sujet deux fois de suite en Assemblée générale...

Malheureusement, les choses n'ont pas beaucoup avancé. Même, la situation semble s'être empirée, car le ministère de l'Éducation, qui, au début, semblait pouvoir être convaincu s'est maintenant acoquiné avec le ministère de la Santé. Ce qui fait que fin décembre, nos représentantes et représentants à la CNESST ont été avisés que le gouvernement voulait qu'on trouve une solution pour éviter que ces deux secteurs, soit l'éducation et santé et services sociaux ne soient pas assujettis à tous les mécanismes prévus par la loi et les règlements.

L'argument du ministère de la Santé, et par extension de Santé Québec, c'est que ça va coûter trop cher. On estime à 90 millions par an pour mettre en place les mécanismes de participation et de 1500 personnes libérées à temps plein pour faire de la prévention en santé-sécurité. C'est sûr que dit comme ça, ça semble énorme. Mais Santé Québec, c'est plus de 300 000 employés. Plus de 300 000 travailleuses et travailleurs qui courent des risques quotidiennement. Dans la santé, on recense beaucoup d'accidents de travail. Et, tout comme en éducation, ce sont principalement des femmes qui subiront ce recul majeur dans leurs conditions de travail. Encore une fois, la CAQ nous démontre son manque de considération pour les travailleuses et son manque de vision à long terme : pour diminuer le nombre d'accidents, il faut plus de prévention, il faut plus de RSS.

Évidemment, nous savons que lorsqu'on fait de la prévention correctement dans nos milieux de travail, on fait d'énormes économies en matière de réparation – sans compter les coûts sociaux liés aux proches des victimes du travail. Mais la CAQ s'en fout. Ils s'en foutent parce que les économies se feraient à plus long terme et, vraisemblablement, lors d'un prochain mandat... et pour le moment, les sondages semblent indiquer que la CAQ ne sera pas au pouvoir après les prochaines élections. L'autre élément particulièrement inquiétant, c'est que nous attendons une loi omnibus du ministre Boulet sur le travail. Cette loi aurait des impacts potentiels sur les normes et le Code du travail, mais les rumeurs actuelles veulent qu'ils puissent en profiter pour y ajouter des dispositions sur les mécanismes de prévention et de participation. Par le fait même, il est raisonnable de craindre pour l'avenir de ces mécanismes pour les secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux. Il ne faudrait pas que le scénario de 1979 se reproduise. À l'époque des groupes prioritaires, il était prévu que tous les groupes soient couverts par tous les mécanismes, mais on a arrêté de faire avancer les choses avec une couverture partielle du groupe 3.

De plus, si jamais cette mesure passe, une brèche vient de s'ouvrir dans nos mesures de prévention : le patronat privé va lui aussi vouloir faire des économies en prévention. Le risque de voir les quelques mesures que nous avons arrachées avec la loi 27 s'effriter est réel, peu importe le secteur d'emploi. Si l'état employeur peut se soustraire aux mesures adoptées par l'état-législateur, c'est évident que le patronat privé va vouloir, lui aussi, se soustraire aux mêmes obligations.

On est en plein dans des mesures d'austérité, dans le démantèlement systématique et organisé de nos services publics et dans des attaques à la classe ouvrière auxquelles nous devons répondre de toutes nos forces, de toute notre solidarité ; toutes fédérations confondues, toutes organisations syndicales confondues et toute la classe ouvrière, syndiquée ou non. Un plan de mobilisation sera mis en place.

D'ici là, des représentations vont continuer à être faites un peu partout. Le suivi sur le projet de loi omnibus de Boulet se fait lui aussi. Mais il faudra être prêtes et prêts à répondre aux attaques, à se mobiliser et à développer l'argumentaire pour bien démontrer que ces attaques à nos droits s'inscrivent dans la logique qui anime la CAQ dans la destruction de nos acquis. »

Il est proposé par Michaël Bourque

Appuyé par Lucie Ngono

De recevoir le rapport.

ADOPTÉ

14. RETOUR SUR LA JOURNÉE VERT LA TRANSITION DE LA CSN

Arianne Carmel-Pelosse présente Pierre-Olivier Parent, qui fait un retour sur la journée *Vert la transition* organisée par la CSN au mois de novembre 2024.

La journée, qui a rassemblé environ 200 personnes en provenance de toutes les fédérations, était une première à la CSN. Pierre-Olivier rappelle quelques-unes des présentations qui ont été faites durant la journée, notamment celles de Jérôme Dupras, bassiste des Cowboys Fringants et chercheur en économie, et d'Alain Savard, conseiller syndical à la Fédération du commerce de la CSN.

Pierre-Olivier brosse le portrait de ce qu'il est possible de faire dans les milieux de travail pour contribuer à la transition juste. Il insiste sur le lien qui existe entre les milieux de travail et la société : ce qui est au départ un enjeu de santé-sécurité du travail devient un enjeu de santé publique en dehors de l'usine. Les travailleuses et les travailleurs peuvent avoir un impact important sur les modes de production et la pollution générée par la production des biens qui répondent à nos besoins. La mobilisation est donc essentielle si nous voulons changer les choses et faire avancer la transition juste.

Proposition sur l'environnement

Considérant l'avancée que constitue l'organisation de la première Journée sur la transition juste de la CSN le 23 novembre 2024 ;

Considérant que les travailleuses et travailleurs sont parmi les personnes les plus directement impactées par les risques environnementaux et que ceux-ci ont un impact négatif manifeste sur nos conditions de travail comme sur nos conditions de vie ;

Considérant que les changements climatiques et la dégradation écologique constituent un défi existentiel appelant une rupture avec l'organisation actuelle de l'activité économique ;

Considérant que l'initiative et l'implication des travailleuses et travailleurs sont primordiales à la réalisation de transformations porteuses de justice écologique et sociale ;

Il est proposé par Kiersten Van Vliet

Appuyé de Anne-Marie Le Saux

Que le CCMM–CSN encourage et appuie les luttes environnementales portées par les travailleuses et les travailleurs dans leurs milieux de travail et au-delà ;

Que le CCMM–CSN revendique une transition juste misant sur la redistribution de la richesse et le renforcement du secteur public pour permettre l'adaptation aux changements climatiques ;

Que le CCMM–CSN dénonce l'écoblanchiment (« greenwashing ») et les initiatives écologiques misant sur la croissance économique aux dépens de l'aspect environnemental et social ;

Que le CCMM–CSN, tout en participant au dialogue social lié à la transition juste, réaffirme la nécessité d'exercer notre rapport de force afin de nourrir la mobilisation nécessaire à la transformation sociale ;

Que le CCMM–CSN encourage ses syndicats membres à se doter de positions sur la transition juste qui soulignent le lien entre les questions de justice sociale et environnementale ;

Que le CCMM–CSN et son comité environnement fassent la promotion et appuient la création de comités en environnement auprès de ses syndicats membres.

ADOPTÉ

15. 39^E CONGRÈS

Bertrand Guibord présente un rapport d'étape de l'organisation du 39^e congrès qui se déroulera du 5 au 9 mai prochain.

**Il est proposé par Jonathan Grenier
Appuyé de Godefroy Borduas**

De recevoir le rapport.

ADOPTÉ

Les membres du comité exécutif informent l'assemblée générale leurs intentions pour le prochain mandat.

Dominique Daigneault ne briguera pas de mandat additionnel et retournera à l'enseignement.

Bertrand Guibord posera sa candidature à la présidence.

Chantal Ide sera candidate au secrétariat général.

Arianne Carmel-Pelosse se présentera à la deuxième vice-présidence.

Rama Diallo briguera le poste de trésorière.

L'assemblée générale remercie chaleureusement Dominique pour toutes ses années au conseil central. Une activité sera organisée dans les prochains mois pour souligner son apport à notre organisation.

**Il est proposé par Félix Sylvestre
Appuyé d'Isabelle Audet**

De prolonger la réunion d'une demi-heure.

ADOPTÉ

Chantal Morin annonce qu'elle ne se représentera pas au poste de responsable du comité de la condition féminine, mais qu'elle posera sa candidature à la première vice-présidence.

Martin Renaud ne se représentera pas au poste de responsable du comité Droit au travail.
L'assemblée le remercie pour son engagement durable au conseil central.

16. AGENDA MILITANT

- 25 janvier : [Le Grand debrief de l'Étoile du Nord, 12 h 45, Bâtiment 7](#)
- 26 janvier : [Manifestation de la Coalition du Québec URGENCE Palestine, 13 h 30, 770 Sherbrooke Ouest](#)
- 28 janvier : [Webinaire « Inégalités et droits bafoués, c'est assez ! » du MÉPACQ, 13 h](#)
- le 1^{er} février : [Projection du film « Bad River » du Vivant se défend, 13 h, Collège Ahuntsic](#)
- 2 février : [Sit-in pour la mobilité durable de Mères au front, 11 h 30, 770 Sherbrooke Ouest](#)
- 6 février : [Journée nationale de l'entraide, 8 h 30 à 18 h, salle multi de la CSN](#)

FIN DE LA RENCONTRE

**Il est proposé par Kiersten Van Vliet
Appuyé de Adam Bergeron**

De lever l'assemblée

ADOPTÉ

Levée de l'assemblée : 21 h 40

Nombre AGO : 59
Nombre AGS : 2 Total délégué-es : 61
Nombre de déléguées femmes : 30
Nombre de délégués hommes : 29
Nombre de délégués autres : 2
Non indiqué : 0

(89 participant-es en incluant les salarié-es, les visiteuses et visiteurs,
et les invité-es)